

consacré à la recherche et au développement afin de préserver les emplois des travailleurs de l'aérospatiale et de mettre au point de nouveaux avions, dont certains sont parmi les plus belles réussites technologiques du monde. C'est d'ailleurs pour cela que ces sociétés ont été fondées.

Une voix: Et le Challenger?

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Le député veut que nous parlions du Challenger. Mais avec plaisir, parce que cet avion est une fantastique réussite en matière d'avion à réaction pour hommes d'affaires. Cela dérange nos vis-à-vis. Ça les irrite de constater qu'une société d'État connaisse des succès. La société de Havilland a mis au point deux des meilleurs avions à décollage et atterrissage court du monde. Mais on ne sait trop pour quelle raison, le député de York-Peel voudrait que cette société tombe à l'eau. Il n'est pas le seul d'ailleurs qui ait fait allusion à ces sociétés. Un autre député conservateur, le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) a lui, omis de mentionner la société de Havilland. Il a parlé de Canadair, précisément parce que cette société est établie à Montréal et non à Toronto. Une bonne partie des fonds publics prêtés à ces sociétés ont en fait servi à financer des travaux de recherche et de développement, domaine dans lequel notre pays excelle.

Je ne dirai pas grand chose des interventions des néo-démocrates car elles ont en général été plus positives que celles des conservateurs. Je me contenterai de relever une observation du député de Regina-Est (M. de Jong), qui a été le dernier à prendre la parole pour le NPD. Il a dit que nous allions entrer dans le XXI^e siècle à l'aveuglette. Il a probablement raison. Nous avons ensuite entendu le député de Végréville (M. Mazankowski) qui jouit d'une excellente réputation à la Chambre. Il a fait un vibrant plaidoyer pour que nous laissions carte blanche au secteur privé. Je ne m'y oppose absolument pas, monsieur l'Orateur. Il est bon d'avoir un secteur privé. Mais la société Iron Ore du Canada avait bel et bien carte blanche, et un célèbre conservateur a été porté à la tête de la société grâce à ses grands talents d'administrateur, mais elle ne se porte pas si bien ces temps-ci. Elle quitte une localité qui deviendra une ville-fantôme lorsqu'elle y fermera ses portes, de même que plusieurs autres localités avoisinantes dont la survie dépend de cette mine et de sa production.

Une voix: Parlez donc d'Uranium City.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Oui, je vais parler d'Uranium City. C'est une affaire tout aussi tragique, mais je ne passe pas mon temps à m'en vanter, comme le font les conservateurs. Lorsqu'une opération à laquelle participe le gouvernement échoue, c'est un grand drame, mais lorsque toute une ville risque d'être réduite à néant par le départ d'une entreprise du secteur privé, c'est tout à fait normal. Soyons logiques jusqu'au bout et cessons de suivre la logique des conservateurs, qui n'a de logique que le nom, semble-t-il.

Une voix: Vous êtes encore vexé du résultat des élections du Nouveau-Brunswick.

Les subsides

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Je ne suis pas le moins vexé du résultat de ces élections parce que je n'y ai pas participé. Je n'ai pas eu à me faire élire lors de ces élections et je m'inquiéterai au sujet des prochaines élections dans cette province, le moment venu.

Une voix: Vous m'aviez prédit ce qui allait se passer, mais vous êtes tombé tout à fait à côté.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Peut être bien, je n'en disconviens pas. Mais les électeurs ont décidé et j'accepte leur décision, chose que les conservateurs n'ont jamais fait. Ils n'ont jamais accepté le verdict des électeurs, sauf dans les rares cas où ils sont sortis vainqueurs des élections.

Le député de Végréville nous a exhorté à donner plus de liberté à l'entreprise privée. Nous l'avons fait pour Hawker-Siddeley, en Nouvelle-Écosse, et Clairtone et Brickland, ainsi que Massey-Ferguson, Admiral, Chrysler et Maislin, pour n'en citer que quelques-unes. Elles étaient parmi les têtes de file de l'entreprise privée jusqu'à qu'elles aient des problèmes et qu'elles fassent un pèlerinage à Ottawa dans le but d'obtenir des fonds du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley) pour revenir ensuite dare-dare chez elles en reprochant au gouvernement de s'ingérer dans l'entreprise privée. On ne peut pas tout avoir, monsieur l'Orateur. C'est blanc ou noir, mais pas les deux.

Le député de Mississauga-Sud nous a fait aujourd'hui le discours le plus odieux que nous ayons entendu de la part des députés de l'opposition. Ma foi, c'est le plus réactionnaire de tous les députés de droite. Il aurait laissé tomber Chrysler, a-t-il dit. Pas dans son allocution, mais derrière le rideau, lorsque le ministre parlait. Il dit qu'un pays se construit grâce au ferment de l'investissement privé retrouvé. Cela est bel et bon, mais il dit aussi qu'il faut réduire les impôts, que le gouvernement doit cesser de harceler les hommes d'affaires et leur laisser plutôt carte blanche et qu'alors tout irait bien. Je dirais, monsieur l'Orateur, que c'est là un fort bel exemple de petite cervelle et de grande gueule.

• (2110)

Il nous a parlé de quelqu'un qui était allé le voir à son bureau et qui avait qualifié les programmes de stimulants du gouvernement «Vols Canada». Cette personne est censée avoir quelque lien avec le gouvernement actuel. A en juger par la façon dont le député a raconté la chose, si cette personne a quelque lien avec le gouvernement, c'est, à coup sûr, avec la section des services correctionnels du ministère du solliciteur général. Le député a tort, monsieur l'Orateur, de faire de pareilles déclarations à la Chambre, et j'estime qu'il ne devrait en faire que s'il est disposé à appuyer ses dires sur des faits.

M. Blenkarn: J'ai manqué de temps et vous le savez fort bien.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Le député dit qu'il n'a pas eu le temps. On a prolongé son temps de parole et il en a profité pour parler d'autre chose.